NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1984/53
8 février 1984

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarantième session
Point 9 de l'ordre du jour

# LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON APPLICATION AUX PEUPLES ASSUJETTIS A UNE DOMINATION COLONIALE OU ETRANGERE OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

Lettre datée du 7 février 1984 adressée au Sous-Secrétaire général, Centre pour les droits de l'homme, par le Représentant permanent de la Mission permanente du Kampuchea démocratique

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique rejetant la soi-disant "déclaration de Vientiane", en date du 31 janvier 1984.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de la quarantième session de la Commission des droits de l'homme, au titre du point 9 de son ordre du jour.

Ambassadeur
Représentant permanent
(Signé) HGO HAC TEAM

GE.84-10503

Annexe

DECLARATION
DU
PORTE PAROLE DU MINISTERE
DES AFFAIRES ETRANGERES
DU GOUVERNEMENT DE COALITION
DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE
REJETANT LA SOI-DISANT "DECLARATION DE VIENTIANE"

1. Cette année, comme les années précédentes, les agresseurs vietnamiens ont publié ce qu'ils appellent "déclaration des ministres des affaires étrangères des trois pays indochinois". Tout le monde sait parfaitement ce que vaut cette soi-disant "réunion des ministres des affaires étrangères des trois pays indochinois", qui n'est rien d'autre qu'une mise en scène, alors qu'en réalité, tout a été préparé et décidé à Hanoi par les autorités vietnamiennes.

2. La déclaration que les autorités de Hanoi ont concoctée par le truchement de la "réunion de Vientiane" est conforme à leur objectif éculé, qui vise à tromper l'opinion mondiale, à faire reconnaître leur "Fédération indochinoise" et à enterrer les cinq résolutions successives de l'ONU, enjoignant aux troupes étrangères, c'est-à-dire les troupes vietnamiennes d'agression, de se retirer totalement du Kampuchea afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée sans ingérence étrangère. Le monde entier a parfaitement discerné cette manoeuvre des autorités de Hanoi, qui a été d'ailleurs successivement rejetée par les pays de l'ANASE.

3. Dans leur dernière déclaration, les autorités de Hanoi ont fait preuve de moins de vantardise et d'arrogance, contrairement à leur attitude habituelle des années précédentes. Ce fait s'explique par la situation d'impasse totale à laquelle elles sont acculées sur les champs de bataille du Kampuchea, leurs difficultés insurmontables au Viet Nam, ainsi que leur extrême isolement sur le plan international, alors que la guerre d'agression qu'elles mènent au Kampuchea a fait l'objet d'une dénonciation et d'une condamnation croissantes dans le monde.

4. En dépit de leurs difficultés chaque jour plus graves, aucun signe n'est apparu sur les champs de bataille du Kampuchea qui montre que les autorités de Hanoi acceptent de retirer leurs troupes d'agression du Kampuchea, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU. Leurs manoeuvres ne consistent qu'à rechercher et créer des occasions propices pour tenter de semer la division dans le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique qui est en train de mener dans l'union une lutte multiforme contre les agresseurs vietnamiens. Les autorités de Hanoi ont fait de même pour tenter de diviser les forces internationales qui soutiennent la juste cause de la lutte du peuple du Kampuchea. Toutes ces manoeuvres visent à remédier à leur situation d'impasse et d'enlisement sur le front du Kampuchea afin de perpétuer leur occupation du Kampuchea et poursuivre leur politique d'agression et d'expansion, ainsi que celle de leurs maîtres soviétiques.

5. Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique rejette totalement la soi-disant "déclaration de Vientiane". Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique appelle la communauté internationale à s'en tenir fermement aux cinq résolutions successives de l'ONU pour résoudre le problème du Kampuchea, ainsi que l'a souligné le communiqué de la quatrième réunion du Conseil des ministres du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique du 24 janvier 1984, qui indique :

> "seule l'application des cinq résolutions successives de l'ONU pourra apporter une solution véritable au problème du Kampuchea. A cet égard, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique tient à réaffirmer qu'il se tient prêt à signer un traité de paix et de non-agression avec la République socialiste du Viet Nam sur la base des cinq principes de coexistence pacifique dès lors que cette dernière aura retiré toutes ses troupes du Kampuchea".

Kampuchea démocratique,
le 31 janvier 1984

Le porte-parole du Ministère
des affaires étrangères du
Gouvernement de coalition
du Kampuchea démocratique